

ABSTRACT

This article is a reflection on the teaching and learning of French as a foreign language in schools in Ghana. It discusses the difficulties of teaching the language in different educational contexts. The existential problem is about the attitudes and mentality of Ghanaians with regard to the French language.

The monotonous rhetoric is that “Ghana is surrounded by Francophone countries...”, and for many people, that is sufficient reason to learn French. While the availability of the subject in various institutions to potential learners is not one that we can boast of as a country, the demand is not encouraging either. The critical thing to do is to increase the offer, perfect the quality and improve on its delivery. This is a responsibility which falls not only on the teacher but on all the social, political and educational partners.

Introduction

Le Ghana est un pays anglophone entouré presque entièrement, si ce n'est le golfe de Guinée au sud, par des pays francophones : à l'est le Togo, au nord le Burkina Faso et à l'ouest la Côte d'Ivoire. L'enseignement/apprentissage du français a commencé vers la fin du 19^e siècle et il était enseigné sporadiquement à Mfantsipim School et à Adisadel College dans l'ancienne capitale, Cape Coast. A partir de 1948, un travail sérieux d'enseignement du français a commencé à Achimota School et le premier groupe d'élèves de français ont passé le Cambridge School Certificate Examination en 1950. La même année, un département de français a été ouvert au collège universitaire du Ghana qui est devenu plus tard l'Université du Ghana. Depuis ce temps-là, le français a cohabité avec l'anglais et d'autres matières dans le cursus des écoles. L'anglais, la colonisation oblige, est la langue privilégiée de la communication nationale normalisée. Toutefois, cette position qu'occupe l'anglais n'est pas préjudiciable au développement du français, du haussa et des langues locales.

Aujourd'hui, le besoin d'identité linguistique s'impose fortement dans presque toutes les cultures, mais en même temps, une véritable diversité linguistique et culturelle a acquis droit de cité. La vie quotidienne du Ghana est caractérisée donc par le phénomène de multilinguisme linguistique. C'est ainsi qu'une soixantaine de langues locales ghanéennes sont reconnues dont une quinzaine sont scriptables et enseignées dans les écoles primaires, secondaires, écoles normales et universités. Le français n'est pas moins favorisé. Il a fait une percée appréciable étant enseigné dans les collèges, lycées et universités.

Avant d'entrer de plein pied dans la réflexion sur les perspectives et les enjeux de l'enseignement/apprentissage du FLE au Ghana, force nous est de poser des questions qui vont aiguiller les discussions.

1. Quels bénéfices peut-on tirer du FLE à cette ère de mondialisation ?
2. Comment peut-on canaliser l'enseignement/apprentissage du FLE pour que le Ghana puisse en tirer profit ?

Il serait opportun de projeter de la lumière sur le français au Ghana depuis le commencement de la IV République, en s'attardant sur le français aux niveaux collège et secondaire puisque c'est à ce niveau qu'on trouve la majorité des apprenants. Nous n'avons pas l'intention de nous plonger dans l'histoire lointaine donc le désir de commencer à partir de la réforme éducative de 1996.

Formation initiale

La réforme éducative qui a débuté en 1996 avec l'avènement de la 4^e République dans le cadre du *Free Compulsory Universal Basic Education* (FCUBE) visait à améliorer l'éducation de base et à élargir son accès au plus grand nombre. La formation des professeurs de français du secteur « Basic Education » s'effectuait dans les écoles normales de Somanya, de Wesley et de Bagabaga. Une des principales contraintes à ce projet résidait en la formation en nombre insuffisant de professeurs. En septembre 1998 un nouveau programme a été mise en place. Ce programme rompt radicalement avec le précédent qui listait les éléments linguistiques du plus simple au plus complexe et privilégiait les méthodes traditionnelle, audio-orale et SGAV. Le nouveau programme est basé sur l'emploi d'actes de paroles liés à des thèmes. Son objectif se présente ainsi:

« The objective of teaching language is to teach the pupils how to communicate in the language. Now as practice makes perfect, it is by communicating that we learn how to communicate. The language class is a laboratory, and it is within this small French-speaking environment that the pupil himself/herself will learn to communicate in a French-speaking world »

Le cadre méthodologique du nouveau programme renvoie donc explicitement aux principes de l'approche communicative. Par l'approche communicative, l'apprenant est invité à faire intervenir son expérience personnelle pour réaliser des apprentissages significatifs par le biais

des situations de communication reproduisant les caractéristiques de l'échange authentique. Il existe donc une coparticipation entre l'enseignant et l'apprenant dans laquelle l'enseignant joue un rôle de guide et de facilitateur. A ce propos Capdepon (1993) souligne que « l'apprenant désormais effectue les choix qui le concernent. Il est l'acteur principal de sa propre formation. Le rôle des institutions d'enseignement et des formateurs consiste à lui fournir les outils susceptibles d'éclairer ses choix, et ceux qui visent à la réalisation de ses objectifs d'apprentissage ». Cette nouvelle façon d'enseigner s'opposait à ce qui existait au préalable où enseigner la méthodologie revenait à faire l'exposé des moments de la classe de langue en déroulant les étapes successives à savoir la présentation, l'explication, la répétition-mémorisation, la fixation et l'appropriation dans cet ordre-là. Par cette approche structuro-global audio-visuelle (SGAV), les apprenants développaient des capacités dans le cadre des exercices grammaticaux mais se révélait de piètres locuteurs dans des situations réelles de communication. François (1990) résume cette situation en parlant de « la rigidité du cadre discursif, de la ritualisation des échanges et du réglage étroit par le maître. » Continuer ainsi n'était pas honnête, car le résultat de l'apprentissage d'une langue doit se solder par la capacité à communiquer dans cette langue. Comme souligne Frijhoff, W (1998) :

« Une langue ne survit à l'étranger que si elle est pratiquée, et la façon dont elle survit dépend étroitement des formes de cette pratique ».

Si par ce renouveau nous prétendons fournir les outils qui vont éventuellement guider les choix des apprenants, la question à se poser c'est quelle est la situation

du français sur le plan national ? En réponse à cette question on peut dire qu'on est en droit de passer la situation du français au crible proposé par Frijhoff, W. op cité. Selon lui, pour être pleinement assimilée, une langue étrangère doit réunir 4 conditions :

1. Une offre : on peut dire qu'elle existe au Ghana. Le discours politique volontaire se traduit par des mesures tout aussi volontaires : 4 périodes de 40 minutes au collège, 5 au lycée.
2. Une demande : sans pour autant donner des critères ou indications précis, on peut affirmer qu'elle existe en dehors du système éducatif, les grandes institutions de l'Etat, le secteur économique, commercial et culturel sont des demandeurs de locuteurs bilingues. En effet, il existe une collaboration étroite entre le Ghana et la France favorisant l'implantation de nombreuses sociétés passant de 22 en 1993 à 63 en 1997 et offrant une immense possibilité d'embauche aux Ghanéens.
3. Des moyens de transmission : à ce jour la situation est insuffisante dans la mesure où les apprenants disposent de peu de support. Le hiatus entre le discours politique et son application augmente lorsqu'on apprend qu'il manque 4000 professeurs de français dans les collèges pour que tous les élèves ghanéens soient à égalité devant l'apprentissage du FLE. Il faut aussi mentionner la présence sur le territoire de 4 Alliances françaises. Outre les universités d'Etat, toutes les universités privées ont heureusement des départements de Français langue étrangère où le français est obligatoire comme à Methodist University College, Central University College, Presbyterian University College etc .

4. Une appropriation de groupe : il faut mentionner l'octroi d'une fréquence à Radio France Internationale depuis 1999 pour la région d'Accra.

Formation continue

En collaboration avec le ministère de l'Education nationale, l'Ambassade de France a établi des centres régionaux pour l'enseignement du français dans les 10 régions du Ghana. Ces centres ont la vocation d'organiser le recyclage des professeurs de français au collège et au secondaire conjointement avec la GAFT pour amener les professeurs au niveau requis pour exercer leur travail. Cette intervention est une bonne chose qui doit être soutenue. La formation continue est indispensable pour les professeurs de français, surtout ceux qui travaillent dans des contextes non francophones. C'est un moyen pour résoudre le problème de démotivation qui est évident chez les professeurs.

Le niveau tertiaire

Au Ghana il y a six universités d'Etat et une dizaine de collèges universitaires privés. Dans presque toutes les universités publiques, le français figure depuis longtemps dans les cursus plutôt comme une matière académique. L'Université de Winneba, ayant pris la relève de l'Université de Cape Coast comme formateur de professeurs de français, a un département de science de l'éducation avec une section pour le français où les étudiants sont formés en pédagogie pour enseigner dans les collèges et secondaires. Le programme des opérations extérieures aussi existe depuis plus d'une vingtaine d'années et répondent à un besoin exprimé par le Ghana, conscient que son intégration politique et économique dans une sous région

majoritairement francophone passe par l'apprentissage systématique du français. Ce programme, financé par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Accra, est abrité par le Département de Langues Modernes à Legon. Il a pour mission de favoriser l'enseignement du français professionnel au Ghana. Aujourd'hui une vingtaine d'institutions s'adhère à ce programme surtout dans la région d'Accra. Depuis l'an 2006 une antenne a été ouverte au Collège des Sciences Sociales à KNUST, Kumasi.

Le rôle du professeur de FLE et perspectives

Après ce gros plan il faut recentrer notre propos sur le rôle du professeur de FLE et les perspectives pour l'enseignement/ apprentissage du FLE.

Dans cette situation mondialisée, où le contexte a changé et les conditions les plus diverses se présentent et où le public a besoin d'une réponse urgente, il nous semble qu'acquérir des connaissances linguistique, méthodologique, didactique, civilisationnelle et académique ; développer des habiletés et être créatif ne sont pas assez pour devenir professeur de français mais en plus, le professeur devra être capable de démontrer avant tout une connaissance des exigences du marché. Le professeur de FLE joue le rôle de gardien et de défenseur de la langue étrangère mais aussi il est le garant de la vie multiculturelle et intellectuelle. En tant que professeur de langue étrangère, il devra vendre la langue puisque c'est son produit, et il faut le dire, ce produit est rentable ! La question qui se pose c'est quel français doit-on faire connaître et découvrir par les apprenants ? Certes, il s'agit d'un kaléidoscope très riche de ressources culturelles francophones. Il faut faire connaître et découvrir, entre autres, les suivants :

- le français du tourisme et de l'hôtellerie
- le français des affaires
- les nouvelles technologies (le français multimédia)
- créer des réseaux de formation
- l'activité service (marketing, service informatique, restauration)
- les technologies de transformation des produits agro-alimentaires
- le secteur minier

Quels bénéfices le Ghana peut-il tirer du FLE ?

Il faut dire que le FLE peut jouer les rôles suivants :

- Le FLE apporte beaucoup à la formation intégrale d'une personne non seulement à cette période de mondialisation mais en général. Avec le FLE, l'insertion sociale et professionnelle ne peut qu'être accélérée.
- Aussi, le FLE est une clé de voûte avec laquelle on peut ouvrir des portes qui communiquent avec le monde, au premier abord avec nos voisins dans la sous région.
- Le FLE nous permet de penser, de regarder et de dire le monde autrement.
- Le FLE est un moyen pour créer des réseaux d'interdépendance

Les enjeux

Le pouvoir passe par la langue et il faut prendre au sérieux l'enseignement de la langue pour refléter les myriades de perspectives du monde actuel. Toutefois les professeurs de français ne

détiennent pas seul ce pouvoir. Tous les partenaires doivent être au rendez-vous : les hommes politiques, les scientifiques, les professeurs, la GAFT, le CREF, l'Alliance française, les apprenants, les maisons d'édition, les ambassades etc.

Selon la réforme, le système IN-IN-OUT par lequel les élèves-professeurs passent deux ans de formation dans les institutions et l'année finale en stage remet en question la qualité des professeurs formés. N'oublions pas que nous n'avons pas le luxe d'un bain linguistique pour faire accélérer l'apprentissage. Le système devra donc être évalué afin de remédier aux failles engendrées.

Le problème de manque de matériel est réel. Le manque de professeurs et de livres empêche de faire du français une matière obligatoire aux niveaux collège et secondaire. Pour la même raison, on ne peut commencer le français au primaire. Il y a quand même certaines écoles privées où le français est enseigné à partir du primaire.

Il est nécessaire d'entreprendre une étude pour déterminer combien de professeurs formés sont en poste et combien ont quitté l'enseignement. Cette étude aidera à prendre les dispositions nécessaires pour retenir les professeurs dans l'enseignement et en former d'autres.

Conclusion

Le rapport des forces qui se créera par l'interaction des partenaires devra être géré par le professeur afin d'informer et de former les apprenants pour une maîtrise optimale et exploitation des ressources disponibles.

Il est important aussi de reconnaître le rôle du professeur comme médiateur du dialogue interculturel, comme observateur et analyste de la réalité de son pays en vue de provoquer chez les partenaires des actions qui permettront de proposer des réponses aux exigences de la mondialisation. Le professeur aussi a le devoir d'aider à relever les défis posés par la mondialisation.

RÉFÉRENCES

1. AGBEH, A (2002) : Le français en sous-régime dans *Francophonies du Sud*, no. 2

supplément au *Français dans le Monde*, CLE International, Paris

1. CAPEDEPONT, E. (1993) : Organiser un enseignement-apprentissage centré sur l'apprenant, *Le Français dans le Monde* no. 261 :65-67 :

CLE International.

2. FRANÇOIS, F. (1990) : *La communication inégale* : Delachaux et Niestlé, Paris.

3. FRIJHOFF, W. (1998) : Histoire de la diffusion et de l'enseignement du français dans le monde, FDM no. Spéciale, Université libre d'Amsterdam.

4. GUEVARA, M.M.A (2003) : Perspectives et enjeux de l'enseignement/apprentissage du FLE en Argentine in *Dialogues et Cultures* no. 48.

5. MEIRIEU, P. (1987) : *Apprendre... oui, mais comment*, ESF éditeur, Paris.

6. Cahiers Pédagogiques, no. 370 janvier 1999

7. Teaching Syllabus for French, Ministry of Education Science and Sports, 2008